

FOLPAN 50 WP

FONGICIDE COMMERCIAL

Un fongicide en poudre mouillable pour la répression d'un bon nombre de maladies fongiques sur certaines cultures de fruits, de légumes, de plantes ornementales et autres.

No. D'HOMOLOGATION 15654 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Folpète 50% e.a.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT : POISON IRRITANT POUR LES YEUX, SENSIBILISANT
CUTANÉ POTENTIEL

Entreposer dans un endroit frais et sec - Protéger contre toute chaleur excessive.

AVERTISSEMENT: Il faut suivre attentivement le mode d'emploi et les précautions.

CONTENU NET 10 kg

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue Winnipeg, MB R3B 0X1
855-264-6262

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma
au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)**

**En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24
heures sur 24)**

DIRECTIVES GÉNÉRALES:

Le Folpan 50 WP Fongicide est un fongicide en poudre mouillable qu'on lorsqu'il est appliqué selon les directives, peut être utilisé pour contrôler les maladies répertoriées sur les cultures étiquetées. Employer uniquement sur les cultures qui sont stipulées sur cette étiquette.

ATTENTION:

Vérifier la compatibilité de toute combinaison de pesticides avant de préparer un mélange en réservoir, à moins qu'un usage antérieur des mêmes substances ensemble ait démontré qu'elles étaient physiquement compatibles. L'activité fongicide du produit est réduite s'il est combiné à une substance fortement alcaline comme la chaux hydratée. Ce produit ne devrait pas être utilisé avec ou immédiatement après une pulvérisation d'huile.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, à l'écart des aliments et des moulées. Garder à une distance prudente de la chaleur, du feu et des étincelles.

Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau. Peut causer une irritation ou sensibilisation de la peau; éviter tout contact répété du produit avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou la poussière du produit. Ne pas contaminer les aliments ou les moulées. Ne jamais contaminer aucune étendue d'eau.

Lors des activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ainsi qu'un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une cartouche approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Lorsque le produit est appliqué au moyen d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique, porter également une combinaison.

Lorsque le produit est appliqué au moyen d'un pulvérisateur pneumatique, le faire à partir d'une cabine fermée. La cabine fermée doit assurer une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire présence d'un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur et des gants résistant aux produits chimiques à l'intérieur de la cabine fermée.

Lorsque le produit est appliqué au moyen d'un pulvérisateur à rampe d'aspersion, **NE PAS** manipuler plus de 40 kg par personne par jour. Ces restrictions visent à minimiser l'exposition des préposés à l'application. L'application peut devoir être réalisée sur plusieurs jours, ou nécessiter plusieurs préposés à l'application.

NE PAS entrer ni autoriser les travailleurs à se rendre dans les zones traitées avant la fin du délai de sécurité (DS) indiqué dans le tableau suivant.

Culture		Activité après traitement	DS ou DAAR (jours)
Raisins		Récolte manuelle, tuteurage, palissage, effeuillage à la main	3
		Récolte mécanique	1
		Écimage-rognage et incision annulaire à la main (raisin de table seulement)	35
		Toutes les autres activités	12 heures
Concombres, citrouilles, melons, courges		Récolte manuelle, récolte mécanique, palissage, liage, écimage-rognage	11
		Activités liées à l'irrigation manuelle (lance d'irrigation) supposant un contact avec le feuillage	22
		Toutes les autres activités	12 heures
Tomates destinées à la transformation		Récolte mécanique	1
		Dépistage	2
		Activités liées à l'irrigation manuelle (lance d'irrigation) supposant un contact avec le feuillage	22
		Toutes les autres activités	12 heures
Tomates non destinées à la transformation		Récolte manuelle, palissage, liage	16
		Récolte mécanique, dépistage	1
		Activités liées à l'irrigation manuelle (lance d'irrigation) supposant un contact avec le feuillage	22
		Toutes les autres activités	12 heures
Fraises		Récolte manuelle	11
		Récolte mécanique	1
		Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales* cultivées pour la production de fleurs coupées			
Œillets, zinnias, mufliers, roses, asters, reines-marguerites, phlox, chrysanthèmes, iris	En serre	Récolte manuelle, taille manuelle, éboutonnage	48
		Toutes les autres activités	12 heures
Œillets, zinnias, mufliers, roses, asters, reines-marguerites, phlox, chrysanthèmes, iris	À l'extérieur	Récolte manuelle, taille manuelle, éboutonnage	16
		Activités liées à l'irrigation manuelle (lance d'irrigation) supposant un contact avec le feuillage	8
		Toutes les autres activités	12 heures
Plantes ornementales* NON destinées à la production de fleurs coupées			
Poinsettia	En serre	Toutes les activités	12 heures
Œillets, tagètes, zinnias, mufliers, roses, asters, reines-marguerites, phlox, chrysanthèmes, iris	En serre et à l'extérieur	Activités liées à l'irrigation manuelle (lance d'irrigation) supposant un contact avec le feuillage	13
		Toutes les autres activités	12 heures

***Uniquement pour l'utilisation sur les plantes ornementales précisées sur cette étiquette.**
DS = délai de sécurité, DAAR = délai d'attente avant la récolte

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un

centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les petits mammifères sauvages et les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance, Folpan 50 WP Fongicide, fongicide du groupe M04. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Folpan 50 WP Fongicide et à d'autres fongicides du groupe M04. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Folpan 50 WP Fongicide ou les fongicides du même groupe M04 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur

l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 ou adama.com/Canada.

MODE D'EMPLOI :

Remplir presque complètement le réservoir du pulvérisateur et verser la quantité recommandée de FONGICIDE FOLPAND 50 WP sur la surface de l'eau. Le fongicide peut être mélangé d'avance dans un seau à moitié rempli d'eau. Ce mélange est ensuite versé à travers un tamis dans le réservoir presque rempli du pulvérisateur. Finir de remplir le réservoir. Garder l'agitateur en marche durant le remplissage et la pulvérisation. Ne pas laisser la solution immobile sans agitation. Ne pas utiliser dans un appareil de type à engrenages à faible volume.

NE PAS appliquer ce produit par chimigation ou par tout autre système d'irrigation.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Comme ce produit n'est pas homologué pour utilisation dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur du site, côté face au vent).

NE PAS APPLIQUER par pulvérisation aérienne.

Rotation des cultures

Un délai avant la plantation des cultures de rotation de 12 mois est requis pour les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Zones tampons

Le traitement localisé au moyen d'un pulvérisateur manuel **NE NÉCESSITE PAS** de zone tampon.

Il faut établir les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la limite sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières et ruisseaux, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :			
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens et marins d'une profondeur de :	
			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	moins de 1 mètre	plus de 1 mètre
Pulvérisateur agricole (rampe d'aspersion)	Concombres, melons, citrouilles, courges, tomates transformées et non transformées		40	5	3	2
	Fraises, rose, aster, aster de Chine, phlox, chrysanthème, œillet, iris, souci, zinnia, mufler		25	3	2	1
Pulvérisateur pneumatique	Raisins	Début de la croissance	55	30	25	15
		Fin de la croissance	45	20	15	5

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes de la plus grande taille parmi celles indiquées sur l'étiquette des produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Lorsque le mélange en réservoir est autorisé, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les énoncés les plus strictes telles que décrites sur les étiquettes des deux produits pour le mélange, le chargement, et l'application.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le Calculateur de zone tampon dans la page sur l'Atténuation de la dérive sur le site Web Canada.ca.

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

À moins d'indication contraire, les doses sont données en kilogrammes de Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide par 1000 litres d'eau.

NE PAS appliquer dans les serres, sauf sur les plantes ornementales cultivées en serre.

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
Raisins	Branche moribonde (<i>Phomopsis viticola</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent de 2,5 à 5,0 cm de longueur, et répéter lorsqu'elles mesurent de 10 à 15 cm de longueur. Ne pas effectuer plus de 2 applications par saison, avec un intervalle minimal entre les applications de 10 jours.
	Pourriture noire (<i>Guignardia bidwellii</i>)		Appliquer juste avant la floraison, juste après la floraison, et lors du premier traitement postfloral. Pour supprimer le mildiou, un traitement supplémentaire 2 à 3 semaines plus tard pourrait s'avérer nécessaire. Ne pas effectuer plus de 4 applications par saison, avec un intervalle minimal entre les applications de 10 jours.
	Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)		Appliquer 14 à 21 jours après la floraison et répéter à intervalles de 14 jours si les conditions de développement de la maladie persistent. Maximum de 4 applications par saison Pour la pourriture noire, le mildiou ou le blanc. L'intervalle minimum de retraitement (RTI) est de 10 jours
	Blanc (<i>Uncinula necator</i>)		

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
Fraises	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>), Pourriture de la fraise (<i>Botrytis cinerea</i>), Tache des feuilles (<i>Mycosphaerella fragariae</i>)	2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Utiliser jusqu'à 2000 litres par hectare.	Appliquer avant l'infection initiale et répéter à des intervalles de 7 jours pour protéger les fraises jusqu'à la récolte. Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison.
Concombres de pleine terre, Melons, Citrouilles, Courges	Anthraxose (<i>Colletotrichum orbiculare</i>), Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>) Blanc (<i>Podosphaera xanthii</i>):	2,0 - 4,0 kg/ha dans 1000 litres d'eau Appliquer jusqu'à 2000 litres par hectare selon la taille des vignes	Appliquer lorsque les premières feuilles véritables apparaissent. Répéter à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte. Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison.
Tomates destinées à la transformation	Anthraxose (<i>Colletotrichum coccodes</i>)	4,0 kg/ha dans 1000 litres d'eau Appliquer jusqu'à 2000 litres par hectare	Appliquer durant la première floraison et répéter à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte. Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison. Récolte mécanique seulement. NE PAS cueillir à la main les tomates destinées à la transformation.
Tomates non destinées à la transformation	Anthraxose (<i>Colletotrichum coccodes</i>)	4,0 kg/ha dans 1000 litres d'eau Appliquer jusqu'à 2000 litres par hectare	Appliquer durant la première floraison et répéter à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte. Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison.
Fleurs cultivées en serre utilisées pour la production de fleurs coupées			
Roses	Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer dès l'apparition des jeunes feuilles. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Œillets	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dianthicola</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer 2 semaines après la mise en terre. Appliquer au maximum

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
			1 application par cycle de culture.
Tagètes, Zinnias	Tache alternarienne (<i>Alternaria zinnia</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Asters, Reines-marguerites, Phlox	Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer avant l'apparition de la maladie. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Chrysanthèmes	Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i> , <i>G. chrysanthemi</i>), Tache septorienne (<i>Septoria chrysanthemi</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer immédiatement après la mise en terre. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Iris	Tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Mufliers	Anthraxose (<i>Colletotrichum destructivum</i>), Blanc (<i>Golovinomyces orontii</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Appliquer au maximum 1 application par cycle de culture.
Plantes ornementales* cultivées pour la production de fleurs coupées			
Roses	Mildiou (<i>Podosphaera pannosa</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer dès l'apparition des jeunes feuilles. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur. L'intervalle minimal entre les applications est de 7 jours.

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
Œillets	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dianthicola</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer 2 semaines après la mise en terre. Pour les œillets cultivés en extérieur, une autre application peut être effectuée 14 jours plus tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Zinnia	Tache alternarienne (<i>Alternaria zinnia</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Pour les fleurs cultivées en extérieur, une autre application peut être effectuée 3 à 7 jours plus tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Asters, Reines-marguerites, Phlox	Blanc <i>Golovinomyces</i> <i>cichoracearum</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer avant l'apparition de la maladie. Pour les fleurs cultivées en extérieur, une autre application peut être effectuée 7 à 10 jours plus tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Chrysanthèmes	Blanc (<i>Golovinomyces</i> <i>cichoracearum</i> , G.	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer immédiatement après la mise en terre. Pour les

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
	<i>chrysanthemi</i>) Tache septorienne (<i>Septoria chrysanthemi</i>)		fleurs cultivées en extérieur, une autre application peut être effectuée 7 à 10 jours plus tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Iris	Tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Pour les fleurs cultivées en extérieur, une autre application peut être effectuée 7 à 10 jours tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Mufliers	Anthracnose (<i>Colletotrichum destructivum</i>), Blanc (<i>Golovinomyces orontii</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre. Pour les fleurs cultivées en extérieur, une autre application peut être effectuée 3 à 7 jours plus tard. Appliquer un maximum de 1 application par cycle de culture pour les fleurs cultivées en serre et un maximum de 2 applications par saison pour les fleurs cultivées en extérieur.
Plantes ornementales* NON destinées à la production de fleurs coupées			
Roses	Mildiou (<i>Podosphaera pannosa</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer dès l'apparition des jeunes feuilles. Répéter à intervalles de 7 à 10

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
			jours si la maladie persiste. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).
Œillets	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dianthicola</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer 2 semaines après la mise en terre et réappliquer à intervalles de 14 jours si la maladie persiste. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).
Poinsettias (de serre)	Pourridié pythien (<i>Pythium aphanidermatum</i>)	2,0 – 2,26 kg dans 1000 litres d'eau par hectare	Appliquer au moment de la mise en terre. Utiliser 0,57 litre de mélange par pot de 20 cm. Répéter 10 jours plus tard. Ne pas effectuer plus de 2 applications par cycle de culture.
Tagètes, Zinnias	Tache alternarienne (<i>Alternaria zinnia</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 3 à 7 jours. Utiliser l'intervalle d'application de 3 jours durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).
Asters, Reines-marguerites, Phlox	Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	Appliquer avant l'apparition de la maladie. Répéter à intervalles de 7 à 10 jours si la maladie

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
			<p>persiste. Utiliser l'intervalle d'application de 7 jours durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).</p>
Chrysanthèmes	<p>Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>, <i>G. chrysanthemi</i>) Tache septorienne (<i>Septoria chrysanthemi</i>)</p>	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	<p>Appliquer immédiatement après la mise en terre et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. Utiliser l'intervalle d'application de 7 jours durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).</p>
Iris	<p>Tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)</p>	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	<p>Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. Ne pas effectuer plus de 4 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).</p>
Mufliers	<p>Anthraxose (<i>Colletotrichum destructivum</i>), Blanc (<i>Golovinomyces orontii</i>)</p>	2,0 kg/ha dans 1000 L d'eau	<p>Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 3 à 7 jours. Utiliser l'intervalle d'application</p>

Culture	Maladie	Dose d'application	Mode D'emploi
			de 3 jours durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée. Appliquer un maximum de 6 applications par saison (culture en extérieur) ou cycle de culture (culture en serre).

*Uniquement pour l'utilisation sur les plantes ornementales précisées sur cette étiquette.

ÉLIMINATION:

1. Vider complètement le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément aux exigences des autorités provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou superflus, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale.
5. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale en cas de déversement ou pour le nettoyage des déversements

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.